

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

(arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale)

THESE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 28 juin 2019 à 9h
Amphithéâtre ORTSCHIEDT
Bâtiment L'Escarpe – 11 rue du Maréchal Juin

par

Madame Norah ALSHATTI

**« La motivation des décisions judiciaires civiles de la Cour de cassation.
Étude de droit comparé franco-koweïtien. »**

JURY

Monsieur Masad ALENZI, Professeur à l'Université du Koweït - rapporteur
Monsieur Yves STRICKLER, Professeur à l'Université de Nice – rapporteur
Monsieur Georges WIEDERKEHR, Professeur émérite à l'Unistra
Madame Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse